

L'ASSOCIATION DE GESTION ET DE COMPTABILITE DE LA BOULANGERIE, PATISSERIE ET METIERS DE BOUCHE



UN SERVICE COMPLET :

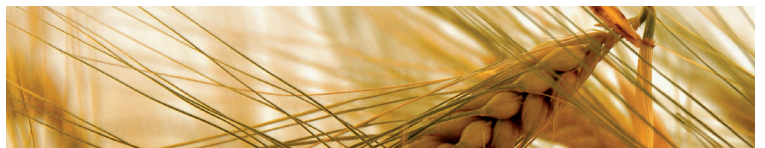
- Prévisionnel pour reprise d'entreprise, transmission, création
- Choix de la structure juridique et du statut du dirigeant
- Formation à la gestion des jeunes repreneurs, suivi régulier pendant les premières années d'exploitation
- Accompagnement du chef d'entreprise aux niveaux comptable, fiscal et social
- Tenue de l'ensemble de votre comptabilité – Etablissement de votre compte de résultat et de votre bilan
- Réalisation d'un entretien de bilan personnalisé
- Etablissement des bulletins de paie et déclarations sociales
- Rédaction des contrats de travail, suivi de la gestion du personnel, procédures de licenciement.

LE CONSEIL : UNE ASSISTANCE CONCRETE



L'Association de Gestion et de Comptabilité met un accent particulier sur le conseil ; le suivi de ses adhérents lui permet d'élaborer des dossiers prévisionnels dans le cadre de projets d'embauche ou d'investissements. Ces outils sont utilisés ensuite pour négocier, à leurs côtés, des financements bancaires à court et moyen terme.

UNE STRUCTURE PROFESSIONNELLE



Association régie par la loi de 1901, l'Association de Gestion et de Comptabilité est dirigée par un Conseil d'Administration composé exclusivement de boulangers pâtisseries.

Avec 17 salariés permanents et un équipement informatique performant, l'Association de Gestion et de Comptabilité gère les dossiers de plus de 180 entreprises alimentaires.